

**« COMMERCIALISATION TOURISTIQUE  
CADRE ET OUTILS »**  
*(Christian GOSSEAUME animera ce module)*

**PROGRAMME**  
**LILLE : 20, 21 juin 2019**

***Objectifs pédagogiques globaux***

- Maîtriser le régime des différentes prestations et des produits vendus par les organismes de tourisme
- Assurer une parfaite rédaction de l'ensemble des actes obligatoires commerciaux
- Garantir les clientèles du cadre législatif et réglementaire des opérateurs de voyages
- Professionnaliser juridiquement le secteur commercial

***Public et Prérequis***

Directeurs/responsables, chargés de commercialisation, comptables

Pas de prérequis nécessaire, mais une pratique comptable et juridique de l'ancien régime serait souhaitée facilitant ainsi la mise à jour des connaissances pour régulariser les actes en cours et mettre en place les nouvelles obligations.

***Méthodes Pédagogiques***

Sur une base minimalisme de méthode magistrale permettant de rappeler ou de mettre à niveau ou de permettre l'acquisition de connaissances, la formation est participative afin de permettre aux participants de poser les questions aux problématiques rencontrées et à venir dans le cadre des actions réalisées et à réaliser. Répondre dans le cadre des thèmes de la formation mais à déborder sur des thèmes satellites liés, voire indissociables.

Il s'agira d'apporter des réponses concrètes, fondées sur le droit et sur des exemples réalistes vécues au sein de différents organismes locaux de tourisme (CRT, CDT, OT).

***Modalités d'inscriptions***

Compléter le bulletin d'inscription via le formulaire en ligne qui vous engage sur l'ensemble de la formation avant **le 29 mars 2019**.

Une participation (par personne) de **40 € TTC** de frais de dossier vous sera demandée pour ce module. Merci de faire un chèque (ou un virement) par participant et ceci afin de faciliter la gestion des inscriptions.